

Image not found or type unknown



La nouvelle mission des avocats : La transaction immobilière

Fiche pratique publié le **21/02/2012**, vu **1465 fois**, Auteur : [tondroit](#)

En principe de la nouvelle mission des avocats , le nouvel article du règlement intérieur du barreau de Paris s'inscrit dans la grande tradition du Barreau : « l'avocat reste tenu de respecter les principes essentiels de sa profession et les règles du conflit d'intérêts »... et pas de démarchage !

A cet effet, l'Ordre a invité les avocats à la transparence. Ainsi l'Association de Avocats Mandataires en Transactions Immobilières (A.A.M.T.I.) a-t-elle été créée pour mettre en place un site internet aux fins de rapprocher l'offre et la demande immobilières qui résultent des mandats de transactions confiés aux avocats.

Cependant les clients de l'[avocat en transactions immobilières](#) bénéficieront d'une sécurité inespérée et d'un accompagnement juridique fiable, alors même que les transactions immobilières se complexifient d'année en année.

Enfin quant à l'hypothétique dégradation de la relation avocat-notaire, la défense de son périmètre par l'avocat ne saurait dégénérer en guerre des tranchées .

Image not found or type unknown

